

MOI AUSSI, JE PENSAIS N'AVOIR DROIT À RIEN ...

Jean, 73 ans, nouveau
bénéficiaire de
l'Allocation de
Solidarité aux Personnes
Âgées (ASPA) et du
chèque énergie



+ d'infos et prise de RDV au 02 51 52 62 51
des permanences dans toutes les communes



Jean, retraité du bâtiment, a appelé le 02 51 52 62 51. Il lui a été proposé rapidement un rendez-vous, dans la commune de son choix, avec l'animatrice, afin d'échanger sur sa situation. Ensemble, ils ont réalisé les démarches pour demander **l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées – aussi appelé minimum vieillesse - (ASPA)** auprès de la CARSAT* et le **chèque énergie** auprès de l'Etat.

Jean perçoit désormais **212,02 € par mois de la CARSAT***, en complément de retraite. Il a pu payer en partie sa dernière facture d'électricité grâce à **l'aide ponctuelle de 98 € de l'Etat.****



* CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail

Les montants des aides sont soumis à conditions de ressources.

Faites comme Jean pour faire évaluer vos droits :

- Prenez contact au 02 51 52 62 51 ou liens@ccplc.fr
- Rendez-vous dans un Lieu d'Information et d'Ecoute Numérique et Solidaire du territoire (LIENS)



+ d'infos et prise de RDV au 02 51 52 62 51
des permanences dans toutes les communes

